

Belle balade en milieu calme, idéale à faire en famille. Pistes, chemins, sentiers et macadam se conjuguent à l'ombre des sous-bois pour la plus grande partie du parcours où vous ne trouverez pas les adeptes de la "foule".

Durée	4h 55	Difficulté	Moyenne
Distance	11,48 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	566 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	566 m	Commune	Notre-Dame-de-Mésage (38220)
Point haut	690 m	Régions	Alpes, Taillefer, Dauphiné
Point bas	348 m		



Trace n° 1306646

Description

Stationnez sur le parking aisé de la Place de la Mairie de [Notre-Dame-de-Mésage](#).

(D/A) Le départ de la balade se fait par la route montante, orientée Sud-Ouest, au sortir du parking. Après quelques 500m, après avoir dépassé le cimetière et l'Église Sainte-Marie [Saint-Firmin](#) sur la carte), prenez, face à vous, une large piste orientée Sud-Sud-Ouest qui se terminant par une voie goudronnée. Elle vous mènera, après un peu moins de 2km au Hameau des Peyrauds (Saint-Pierre-de-Mésage).

(1) Au carrefour, empruntez à droite, la voie montante direction Font Jillarde, puis après 150m, descendez sur votre gauche afin de prendre, quelques mètres plus bas, le chemin de Font Jillarde à droite. Passez sous une ligne électrique et conservez cette direction jusqu'au sommet (1,5km).

(2) À Font Jillarde, prenez, à votre gauche, le PR® descendant à destination de La Frette/Loula. Traversez le Pont de Loula pour rencontrer ensuite divers équipements hydro-électriques (conduites).

(3) À Loula, prenez le chemin pentu et caillouteux à votre droite en direction de La Frette, cette voie mène au point "Câble de Keller".

(4) Laissez la direction de La Frette à droite pour, à gauche, rester sur le PR® descendant vers Saint-Pierre-de-Mésage. Suivez cette destination sur environ 2km, jusqu'au point "Le Grand David".

(5) Continuez tout droit vers Notre-Dame-de-Mésage en ignorant, à droite, l'accès à Saint-Pierre et son église. Rejoignez rapidement la route goudronnée, tout en suivant le balisage Jaune ou Blanc Rouge et le panneau "Notre-Dame". Rejoignez le carrefour des Peyrauds.

(1) Reprenez la voie déjà utilisée à l'aller et de rejoindre le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Chaussures de marche, bonne semelles, Mid ou basses.
Réserve d'eau.

À voir

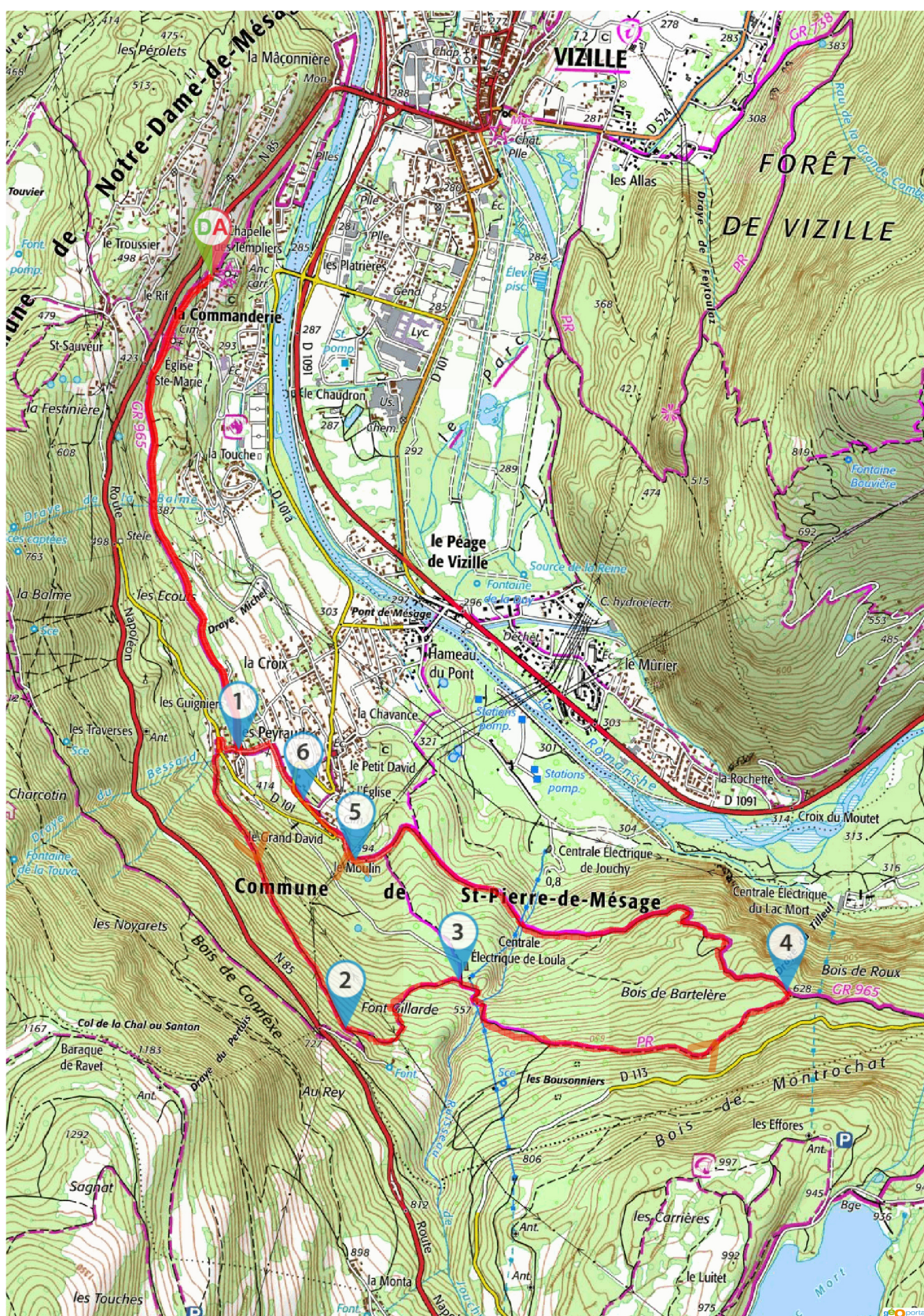
(D/A) Profitez de votre venue pour découvrir, jouxtant à la Mairie, la Chapelle Saint-Firmin aussi appelée Chapelle des Templiers. La randonnée, prise dans ce sens, privilégie des montées plus rudes et des descentes plus douces, selon vos préférences, choisissez votre sens.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-en-pays-mesageois/>

Points de passage

- D/A Parking Place de la Mairie**
N 45.069984° / E 5.757629° - alt. 348 m - km 0
- 1 Les Peyrauds (hameau de Saint-Pierre-de-Mésage)**
N 45.052126° / E 5.759061° - alt. 410 m - km 2.17
- 2 Font Jillarde.**
N 45.041605° / E 5.764769° - alt. 687 m - km 3.68
- 3 Loula.**
N 45.043432° / E 5.770793° - alt. 530 m - km 4.41
- 4 Le Câble à Keller**
N 45.043018° / E 5.788323° - alt. 627 m - km 6.12
- 5 Le Grand David**
N 45.047946° / E 5.7653° - alt. 393 m - km 8.54
- 6**
N 45.050218° / E 5.762514° - alt. 374 m - km 8.89
- D/A Parking Place de la Mairie**
N 45.070081° / E 5.757624° - alt. 348 m - km 11.48

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km
©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.